



Vie institutionnelle et vie associative

Yannick DANIEL, Président

Dossier : Comité directeur

Date : 8 et 9 février 2014

COMPTE RENDU ADOPTÉ

12 Pour – 1 Abstention

Participaient au Comité directeur : Sigrid Azouz-Ménard (*jusqu'à dimanche 12h*), Vincent Cocquebert (Délégué général), Olivier Cellier, Ludovic Coupin, Yannick Daniel, Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Marie-Jo Fuster, Bernard Hameau (*jusqu'à samedi 18h*), Frédéric Le Plaine, Mickaël Lissarre, Elsa Loubet, Dominique Mathieu, Emilie Schurch, Daniel Séréno, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétrou (*samedi à partir de 16h*)

Excusé : Cédric Disconsi

Absente : Coralie Mercier

Participaient à la séance : Bruno Aïssou, Responsable administratif et financier (le samedi) ; Hubert Bersot (représentant du CE) ; Françoise Cahu pour la prise de notes

Etaient à l'ordre du jour :

Samedi :

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du compte-rendu du « mini » comité directeur du 25 janvier 2014
- Point sur les Congrès régionaux
- Point d'actualité du mouvement
 - Conventionnement avec le ministère Éducation nationale (CPO ? montant subvention ?)
 - Roverway 2016
 - Effectifs 2012-2013 (adhérents)
- Point administration et finances
 - Suite travail « nouveau modèle économique »
 - Situation de trésorerie
 - Questions administratives et financières

- Devenir de la cellule de crise

- Nomination des Responsables des SLA de responsabilité nationale
- Fonctionnement et avenir du CD

Dimanche :

- Point sur traitement motions d'AG 2013
- Point sur travail « Systèmes d'information »
- Organisation du siège national
- Retour sur Conseil national et vision du CN d'avril
- Adoption du compte-rendu de la séance du comité directeur des 16 et 17 novembre
- Bilan du Comité directeur

Samedi 8 février

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé amène à quelques remaniements : le temps prévu concernant les camps et séjours, à partir de l'analyse des bilans de l'été 2013, ne peut avoir lieu du fait de l'absence de Didier Bisson ; différents ajouts sont souhaités : actualités concernant les régions Picardie et Ile-de-France ; le compte rendu du CD du 17 novembre ; point concernant les Congrès régionaux ; fonctionnement du CD et renouvellement.

L'ordre du jour, avec les modifications ci dessus, est adopté - 15 Pour - 1 Abstention

Adoption du compte-rendu de la séance du Comité directeur du 25 janvier

Après modifications le compte-rendu est adopté - 12 Pour - 4 Abstentions

Point concernant les Congrès régionaux

Auvergne-Limousin (22-23 mars) : Daniel Séréno remplacera Marie-Anne De Vreyer, indisponible.

Les échanges s'engagent concernant les budgets régionaux (à partir de l'exemple des Pays de la Loire) et la communication, au sein des Congrès, sur la situation de l'association.

Ce que nous en retenons :

Les budgets prévisionnels régionaux ont été étudiés par la Commission administrative et financière (CAF), pour la plupart ; une actualisation sera faite en avril, après échanges avec les régions, chacune ayant

maintenant un interlocuteur de la CAF ; les retours sont prévus pour le 8 avril au plus tard.

Le temps national lors des Congrès doit permettre :

- de partager, comprendre notre situation collective ; il convient de préciser, si besoin, la notion de déficits répartis « nous sommes tous concernés », d'échanger sur l'excédent brut d'exploitation (EBE) (objectif : excédent de 10% des charges, des comptes de la classe 60 à 65), EBE qui constituerait un pot commun associatif, jusqu'à la mise en œuvre du nouveau modèle économique ;
- de convaincre que le plan de redressement, qui représente 80% de l'EBE négatif, doit s'accompagner d'un pari sur le développement.

Il peut être utile de disposer, en Congrès, d'un vidéoprojecteur, afin de s'appuyer sur le pdf « situation économique et financière ».

Selon les Congrès, il est envisageable, plutôt qu'un temps spécifiquement national, d'aborder chaque temps avec les différentes approches (nationales, régionales, SLA).

Les membres du CD doivent accepter de ne pas avoir, au pied levé, la réponse à toutes les questions ; l'important est de recueillir alors les questions et qu'une réponse soit apportée en différé par la(les) personnes ou services compétents.

Le nouveau modèle économique touche, au-delà des finances, les champs d'activité ; il faut prévoir d'avancer progressivement, de présenter et acter, à l'AG, en juin 2014, ce qui pourra l'être ; le CD, dans ce travail doit s'enrichir de la volonté partagée, lors du CN de fin janvier, d'implication des différentes composantes de l'association.

Ne serait il pas judicieux, en terme de confiance, de transparence, d'envisager un article dans la revue Routes nouvelles faisant le point sur notre crise économique et financière et sur les mesures en cours ? Cette hypothèse est accueillie favorablement ; il faut cependant être vigilants aux délais de fabrication de la revue et à sa destination externe (diffusion, au delà des adhérents, vers des partenaires et institutionnels).

Après discussion et votes : 4 Pour communication en mars-avril, 11 Pour en juin avant AG, 1 Abst.

La solution retenue est de communiquer auprès de l'ensemble de l'association, en juin, avant l'AG, au travers d'une revue ; ce travail sera préparé par la Commission Revues et présenté au CD de fin avril.

(Il est 15h45...)

Points d'actualité (il est 16h15)

CPO Éducation Nationale (1h)

Une rencontre a eu lieu le 5 février au ministère de l'Éducation Nationale, en présence du Chef de Cabinet du MEN ; y participaient le Président, le délégué général, le responsable administratif et financier. L'entretien de 1h30 a été difficile ; le Chef de Cabinet du Ministre insiste sur la complémentarité dans l'École dans le temps scolaire, sur la place des collectivités territoriales dans le financement du périscolaire lié à la réorganisation du temps scolaire.

Tout au long de l'entretien nous avons insisté sur l'importance de conserver une CPO de 3 ans, d'être « traités » comme les autres AECEP (risque actuel d'une baisse de 6 à 10%, officieusement) ; les retours des dialogues académiques et national de gestion, positifs, plaident en notre faveur, nous ne pouvons accepter ce sentiment « d'être puni » sans raison explicite qui plus est. Dans le contexte actuel, nous mettons en avant l'importance de la coéducation, du paritarisme statutaire.

La proposition, apparue dans le débat, d'un subventionnement dégressif, ne nous convient pas ; une réduction drastique, de l'ordre de 50%, de notre financement EN, impacterait encore plus notre situation critique actuelle.

De cet entretien, il ressort que nous devons continuer le combat pour faire reconnaître notre complémentarité, fruit de notre agrément, qui s'inscrit dans les différents temps de l'enfant (scolaire, péri et extrascolaire, éducation formelle et non formelle), la complémentarité avec la famille, dans le cadre d'une politique éducative de la jeunesse, globale et préoccupation de l'État.

Il semble que le MEN n'ait pas apprécié d'être interpellé par des parlementaires. Nous devons rester mobilisés et devons mobiliser l'ensemble de l'Association et nos soutiens publics ou autres.

Deux aspects sont à traiter : communication, interpellation ainsi que la préparation à l'éventualité de baisse de 50% de notre financement CPOEN et de disparition de ce financement.

- Sur le plan de la communication, sont retenues les propositions suivantes, à mettre en œuvre rapidement :
 - nouveau courrier vers le Cabinet du Ministre,
 - courrier vers le 1^{er} Ministre, vers le Ministre de l'Éducation nationale,
 - courrier au Président de la République, préparé par Nadine Tétron, en lien avec la priorité Jeunesse ; ce

- message sera transmis à l'ensemble de l'association pour une transmission personnalisée et individuelle,
- de même, il convient d'informer les Rectorats de cette CPO non signée et même remise en cause, ce qui évidemment bloque la mobilisation des forces bénévoles et salariés dans sa mise en œuvre opérationnelle, courrier transmis aux régions pour destination des Recteurs,
- les parlementaires et autres élus vont être à nouveau informés, en particulier ceux nous ayant apporté leur soutien ; à ce sujet, Mme Schurch, sénatrice de l'Allier, posera une question en séance au Sénat à l'intention du Ministre de l'EN, le 18 février,
- par ailleurs, nous allons essayer d'obtenir une tribune dans la presse nationale (Le Monde est évoqué).

Nos messages, nos interpellations vont mettre l'accent sur la priorité pour la jeunesse, nos valeurs en action, l'inégalité de traitement entre AECEP.

Réactiver les réseaux est le mot d'ordre national, régional et local.

Notre association est plus modeste dans ses actions-école comparativement à d'autres AECEP, mais cet état de fait est aussi directement lié au niveau de subvention comparativement aux autres, doit être plus visible, lisible, mettre en corrélation ses actes et les besoins de l'Éducation nationale, par exemple dans les champs de la coéducation, de la prévention des conflits ou de leur gestion apaisée, etc.

- *Sur le plan de la préparation à la baisse drastique, voire la disparition à terme du financement du MEN :*
 - à court terme, il convient de prendre des mesures de précaution concernant les détachés, qui peuvent participer au mouvement de leur corps d'origine, sans engagement définitif ; les détachés (7) ne sont pas une variable d'ajustement mais nous devons prendre en compte les coûts spécifiques, non couverts, que génère la situation de détachement,
 - à moyen terme, nous devons nous préparer à ne plus compter sur les crédits ministériels de l'EN, tout en continuant à revendiquer notre complémentarité éducative, au cœur de notre projet. La diminution importante de ces crédits aurait des répercussions importantes sur nos choix associatifs et économiques, un réel impact sur les classes de découvertes, les centres supports, et les enseignants détachés.

Afin de réfléchir rapidement aux différents scénarios, le CD décide de la création d'un groupe de travail « urgence, financements EN ». Ce groupe présentera ses propositions au CD en séance plénière. Le principe de ce groupe est adopté : 15 Pour - 1 Abstention

Il est composé de : Yannick Daniel, Cédric Disconsi, Daniel Séréno, Emilie Schurch, Frédéric le Plaine, Vincent Cocquebert (Délégué général) pour le CD auquel se joint Bruno Aïssou, Responsable administratif et financier.

(Il est 17h15)

Point administration et finances

Questions administratives et financières

Ce point est traité avant le départ de Bernard Hameau, devant partir à 18h.

Sur proposition de la CAF, deux questions sont traitées :

- **Giberville**

L'estimation faite antérieurement par les services des Domaines a été revue à la baisse, en regard de l'évolution du marché. Une offre d'achat est faite pour 145 000 €, donc dans la fourchette de l'estimation des Domaines.

Le Comité directeur décide, en application de l'article 10 des statuts et -conformément à l'approbation des décisions administratives de l'Assemblée générale de Troyes 2011, de la vente de la maison d'habitation de Giberville (14) pour la somme net vendeur de 145 000 €.

14 Pour - 2 Abstentions

- **Mise en garantie du siège national**

La dégradation de notre situation de trésorerie a amené à constituer un dossier de saisine auprès de la Commission des Chefs des Services Financiers afin d'obtenir un délai de paiement de nos dettes fiscales et sociales ; cette demande a été acceptée, dans le cadre d'un plan de remboursement de 36 mois. La Commission demande la mise en garantie d'un bien de l'association.

Le Comité directeur acte la mise en garantie du siège national demandée par la Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF) dépendant de la Direction Départementale des Finances Publiques du 93 afin de garantir l'exécution du plan de remboursement du montant des dettes sociales patronales et fiscales.

12 Pour - 1 Contre - 4 Abstentions

Retour aux Points d'Actualité

- **Roverway (50mn) :**

La mise à disposition de Jean Amand Declerck, auprès de Roverway, suppose un remboursement conventionnel mensuel de son coût salarial sans avance de trésorerie EEDF. Le relais de trésorerie peut être assuré par les SGDF mais sans remise en cause de la convention de détachement Jean Amand Declerck auprès de l'association Roverway. Pour ce faire, il est proposé la mise en place d'une convention bilatérale avec les SGDF pour aide à la trésorerie des EEDF via un prêt.

Règles financières de Roverway, en cas de déficit : supérieur à 100 000 € = répartition au prorata des adhérents recensés au 31 août 2015 ; inférieur à 100 000 € = répartition au prorata des cotisations fédérales 2015 ; les salaires et charges sociales et fiscales étant dans tous les cas remboursés par Roverway aux associations SGDF et EEDF en clôture de l'opération.

A partir du 1^{er} septembre 2014 maximum (pourrait se faire à partir du 1^{er} juin ou 1^{er} juillet), Jean Amand Declerck reviendra travailler à 50 % pour les EEDF (le contenu de ce 50% demeure en réflexion avec son accord). Il est à noter que le tandem de direction de Roverway (Jean Amand et sa collègue) fonctionne bien ; nous avons intérêt à ce que l'opération réussisse.

La prise de risque pour notre association est elle pertinente ? Si nous étions amenés à nous retirer du projet du Scoutisme français, il y aurait sans doute remise en cause globale car l'opération s'appuie prioritairement sur les EEDF et les SGDF, chevilles ouvrières ; il y aurait alors perte de crédibilité des EEDF auprès du Scoutisme français et du Scoutisme français auprès des instances européennes du scoutisme et guidisme.

Roverway est un projet fédérateur pour le Scoutisme français.

Roverway et le développement aux Éclés ? Il nous semble que c'est avant tout une opportunité de réflexion sur la place des grands adolescents au 21^{ème} siècle ; des propositions dans ce sens pourraient alors être contributives d'un développement ; les axes de Roverway (engagement, citoyenneté, co-construction) doivent être intégrés dans notre plan de formation.

Nous avons certainement besoin d'un référent, d'un « Monsieur » ou « Madame » Roverway au sein de l'Équipe nationale. C'est ce qui se réfléchit actuellement dans la suite des premiers échanges du Délégué général à ce sujet en juillet et septembre.

A partir de ces éléments de réflexion, le CD décide de conserver l'engagement de l'association dans Roverway, sur les bases de l'organisation actuelle 8 Pour, 2 Contre, 6 Abstentions
Le CD décide la mise en place d'un groupe de travail Roverway (non constitué en séance).

Point sur des situations régionales (il est 19h)

- **Ile de France :** la Responsable régionale démissionnera lors du congrès régional ; elle est-absente de l'équipe régionale depuis-l'annonce de sa démission dans le but, de son point de vue, de faciliter sa succession. L'équipe régionale actuelle a informé le CD de la situation et lui demande une « mise sous tutelle » ; ce terme n'est pas inscrit dans les statuts/règlement général mais ceux-ci indiquent le rôle du Délégué général dans ce cas (article 5.3 du règlement général). Suite à ce courrier adressé au CD.
Il est décidé de mandater le Délégué général à leur prochaine réunion d'Équipe régionale afin de leur assurer du soutien du Comité directeur dans cette phase difficile et d'envisager avec eux les mesures transitoires à prendre. A noter qu'un membre de l'actuelle Équipe régionale pourrait être candidat à la fonction de Responsable régional. Il conviendra de fournir à Elsa Loubet, représentante du CD à ce Congrès les éléments de compréhension de la situation.
- **Picardie et groupe de Saint Gobain :** la région Picardie se compose globalement des groupes de St Gobain, St Quentin, Le Tréport, de l'activité Croq' Nature, et jusqu'en 2013 du Service vacances de Compiègne. Depuis l'été 2013 et la démission du Responsable régional puis du Trésorier régional, la situation est devenue très complexe. Le Délégué Territorial a essayé de mettre en place avec l'animateur territorial une équipe régionale qui puisse fonctionner mais n'a pas pu y parvenir. Suite à cet état de fait, les salariés ont préparé le congrès régional. A la suite de cette réalité, une pétition appelant au boycott du congrès a été lancée par le groupe de St Gobain qui avait déjà lancé une première pétition du fait de son APL non validée. *Au vu du rapport du Délégué général, le Comité directeur constate que l'APL n'a pu être validée puisque l'Équipe régionale ne s'est pas réunie et décide du maintien du congrès, celui-ci devant permettre de poser, avec les acteurs locaux, plus sereinement les choses.* Ludovic Coupin représentera le CD. A la suite du congrès, le CD devrait disposer de davantage d'informations pour avancer et statuer sur les difficultés de la région.

Point Administration et Finances (suite)

Situation de trésorerie : le Responsable administratif et financier présente le plan prévisionnel de trésorerie 2014 (cf. tableau remis en séance) ; au travers de ces prévisions, 3 mois consécutifs apparaissent extrêmement critiques : de septembre à novembre ; il faut prendre en compte les ventes prévues, espérées, au cours de cet exercice, les incidences du montant de la subvention du ministère de l'Éducation nationale; cette prévision, qui prend en compte les incidences financières prévisionnelles du Plan de Sauvegarde de l'Emploi fait apparaître une évolution de nos dettes CCSF, actuellement de 890 000 € à 640 000 € en fin d'exercice 2014. Nous espérons obtenir un recours gracieux de l'URSSAF quant aux intérêts, dans la mesure où nous allons respecter les échéances de remboursement ; nous nous engageons à régler nos charges URSSAF à partir de ce mois de février ; la mise en place du PSE permet d'envisager plus sereinement l'acceptation de la demande d'emprunt.

Nominations des responsables de SLA rattachées au niveau national (point rapide, 10mn)

	RESPONSABLES SLA sous responsabilité nationale	
SVN CAEN	Pierre TREHIOU	
ST PIERRE DELS FORCATS	Philippe DUCROT	
SVN CHALON SUR-SAONE	Démission en 2012/2013	pas APL 2013
SVN ORLEANS	Démission en 2012/2013	pas APL 2013
LA PLANCHE	Démission en 2012/2013	pas APL 2013

**Le CD procède à la nomination des Responsables élus lors des APL concernées à l'automne 2013.
14 Pour - unanimité des présents.**

Il est constaté l'absence d'APL de 3 structures sous responsabilité nationale : Services vacances d'Orléans et de Chalon-sur-Saône suite à l'absence de personnes et Centre de La Planche.

Effectifs 2012-2013 (1h15mn)

Mickael Lissarre présente les différents tableaux transmis. A priori, certains chiffres, concernant les SV, ne sont pas complètement fiables, il manque ainsi une partie des responsables du mois d'août ; les différentes catégories compliquent la tâche en terme d'analyse ; sur le tableau 4, les régions Aquitaine et Poitou-Charentes sont regroupées ce qui n'est pas le cas sur les autres tableaux ; globalement, nos effectifs sont de l'ordre : 7 500 au sein des groupes locaux, 7 500 au sein des SV, Centres et Responsables.

Des réflexions et pistes de travail au-delà de ces données chiffrées : notre redressement repose sur le besoin impérieux de développement (+ 20%). Or, cette année écoulée fait apparaître une baisse de 9% des adhérents ; il y a besoin, concernant les adhésions, d'outils de suivi : contrôle des adhésions, remontées de celles-ci, transformer certaines présences, implications, en adhésions ce qui n'est pas le cas actuellement, analyser ce qu'il en est des responsables : ponctuels, réguliers; la non adhésion engage la responsabilité ; la conscience de l'appartenance associative, au sens d'Association Nationale doit être développée.

Un salarié développement ? Animateur, dont c'est la mission prioritaire, qui accompagnerait les salariés pour une montée en puissance de ce suivi ; il faut passer à l'opérationnel au niveau des AT et DT ; ceux-ci doivent avoir des objectifs quantifiés, réalistes, réalisables.

Le travail des ateliers, menés au CN, sur le développement, doit être utilisé ; les obstacles doivent être analysés, situation par situation, des leviers doivent être utilisés.

Le développement doit être une préoccupation au sein des Congrès, ainsi que lors du CN d'avril, afin d'aller vers un plan d'action par territoire, fixant des objectifs, déterminant des acteurs, des échéances.

Le développement passe sans doute par une formation des acteurs à tous les niveaux (professionnels, bénévoles, élus).

Enfin, nous devons intégrer dans nos réflexions-actions, l'évolution des formes d'engagement.

Fonctionnement et perspectives du Comité directeur (1h)

Le tour de table et d'expression repose sur 3 aspects : les décisions, les difficultés ressenties, le rôle du CD et les perspectives.

Décisions : l'exemple de Couteron est révélateur d'une décision prise, par certains, sans disposer de tous les éléments d'appréciation ; nous devons veiller à éviter des prises de position en urgence, insuffisamment éclairées

pour une partie du CD, donnant le sentiment d'un fonctionnement à plusieurs vitesses, de plusieurs cercles de décision ; il est difficile d'être porteur, alors, d'une parole collective. La situation d'urgence de l'association fait que nous n'avons pas le temps de prendre de la distance entre les débats et les prises de décisions.

Difficultés ressenties : celles qui sont exprimées sont de plusieurs ordres ; des difficultés de gestion du temps , de disponibilité ; il est évoqué aussi le sentiment de mal à l'aise (cf. CD à plusieurs vitesses ci-dessus), de besoin de communication-partage entre deux séances, en collectif, via internet, de fatigue liée à l'accumulation des problématiques (gestion de la crise, arrêt de travail du Délégué général à l'automne, besoin de disponibilité intellectuelle continue, difficultés des échanges à l'interne du CD) ; nous vivons les limites d'un système en souhaitant aborder en CD ce qui était antérieurement traité en binôme Président/DG ou Trésorier/RAF.

Rôle du CD : il y a besoin de cerner ce qui est prioritaire, ce qui est du rôle d'élus nationaux. Tous les sujets ne doivent pas être traités de la même manière ; en cela la remise en place d'une note Vie et Activité du Mouvement (VAM), mise en place à l'initiative du Délégué général, transmise suffisamment en amont des séances du CD devrait permettre de donner des informations tout en allégeant un peu les ordres du jour et de consacrer plus de temps aux sujets de fond et amenant à positionnements. Le Comité directeur doit se centrer sur sa fonction politique. De plus une réflexion de fond est à mener sur le fonctionnement national (CD+EN). Il faut pouvoir réaffirmer les rôles respectifs CD/DG/EN.

(Il est 23h50)

Dimanche 9 février *(Reprise des travaux à 9h15)*

Point sur le traitement des motions 2013 *(15mn)*

Le Délégué général remet un document faisant l'état des lieux du devenir de ces motions. Sur 13 motions, 7 ont été traitées au CN d'octobre 2013, 4 renvoient à l'évolution du Règlement Général, 1 à l'OLD, d'autres au nouveau modèle économique. Les motions d'AG feront l'objet de réponses en vue de l'AG.

En vue des Congrès régionaux, un document est préparé, visant à un « bon usage » partagé de la motion, de son rôle, de la différenciation avec le vœu ; il appartient, lors des Congrès, de s'appuyer sur ce support.

Assemblée générale 2014 *(20mn)*

Préparation : elle relève du lien entre Équipe nationale (Marion Audet) et l'équipe de Morbecque (Jérémie Hermant) sous la supervision du Délégué général et du Responsable de la Base.

Rapport annuel qui comporte « rapport moral, d'activités, financier, et compte emploi-ressources,-donnant l'information de l'utilisation des dons collectés » ou rapport moral, d'activité et financier, incluant CER dans des documents séparés. Le coût de ce document sera mieux communiqué et réduit par rapport aux deux années passées.

Animation de l'AG : prendre en compte, dans le temps, la présentation du Rapport d'activité. Le CD de janvier avait envisagé de mettre en place un temps commun CD/EN concernant l'animation statutaire de l'AG, à la suite du séminaire CD/EN à propos du nouveau modèle économique, temps qui se tiendra le samedi 26 avril matin.

Délai de remise des motions : 3 avril (voir dossier Congrès régionaux)

Le bilan de l'AG 2013 va être envoyé vers les régions, les centres et les services vacances d'ici la fin du mois de février.

[Un groupe de travail de préparation de l'AG est mis en place ; il est composé de : Yannick Daniel, Mickaël Lissarre, Emilie Schurch, Frédéric Le Plaine, Jean-Yves Talois et Vincent Cocquebert ; la mise en place de l'AGE et d'un temps lié au Nouveau Modèle Economique devra être pris en compte.](#)

Nouveau Modèle Économique (NME) *(1h15)*

Pour ce temps, nous disposons de la synthèse des 6 groupes de travail du Conseil national, effectuée par Ludovic Coupin (Sigrid Azouz-Ménard ayant aussi transmis le CR de son groupe).

Lors du CN, il a été fait appel au volontariat pour renforcer le groupe de travail au delà du CD ; il apparaît 23 volontaires ; la composition devra prendre en compte la diversité des fonctions (élus régionaux, de SLA, salariés DT, AT, Directeurs de centres, de SV). Au CN, les échanges ont été centrés sur le local et le national, peu sur les SV et centres ; il nous faut collectivement bien prendre en compte les différents secteurs et acteurs dans le travail sur le NME. Si l'association en est à travailler sur un nouveau modèle économique c'est que la politique de changement conduite depuis 2009 s'est vraiment mise en marche ; la crise que traverse l'association aura servi d'accélérateur.

Nous devons nous orienter vers la démarche suivante : le groupe de travail formule des propositions au CD qui soumet des orientations à validation à l'AG de juin 2014. Pour cette AG, il faudra valider ce qui fait

consensus, faire des propositions concernant la cotisation (symbolique ou forte ? en mesurant les impacts, présenter des scénarios). De manière raisonnable on peut penser que le nouveau modèle économique ne sera pas finalisé pour juin. De même la question de la cotisation ne pourra pas être vraiment réglée à cette AG, à moins de proposer un « entre-deux-modèles » insatisfaisant et limitant pour l'avenir.

Nous souhaitons que le groupe de travail réfléchisse aux liens, à l'organisation globale, aux champs prioritaires, afin que le CD de fin avril ait une vision systémique de ce processus global. Celui-ci sera précédé d'un séminaire CD/EN le matin.

Choisir un nouveau modèle économique est du ressort de l'AG, engage l'association dans son ensemble.

Les travaux menés par la CPCA (dénommée maintenant « Mouvement Associatif ») peuvent nous être utiles ; la CPCA fait référence à un modèle socio-économique, le projet associatif restant un préalable. Dans cette étude, le modèle socio-économique est présenté comme la structure des moyens dont dispose une association pour mettre en œuvre son projet associatif, moyens organisés autour de trois domaines : l'économie, les ressources humaines, les partenariats. Cette approche renvoie clairement à la question de notre place, de notre utilité sociale. Nous concernant plus spécifiquement, nous arrivons, à l'AG 2015, à la fin des orientations nationales 2010-2015, dans le cadre d'« un modèle à bout de souffle » ; les orientations d'un futur plan stratégique seront la résultante d'un nouveau modèle socio-économique, choix assumé d'une Association Nationale.

Rappel des objectifs du groupe de travail qui doit rendre compte de son organisation :

- définir les champs du nouveau modèle socio-économiques (appellation dorénavant à retenir car communiquant mieux l'enjeu de cette réflexion qui dépasse largement le cadre de l'économique)
- donner une vision systémique et présenter des scénarios
- Concernant le Contrat d'engagement réciproque entre le niveau national et régional (CER), on constate un décalage entre les orientations arrêtées lors du CD de décembre et le budget prévisionnel; les priorités du CER seront fixées selon le financement Education Nationale, un budget rectifié sera alors présenté, le dispositif CER réinterrogé ;

(Le CER n'est pas un dispositif de financements de postes ; actuellement, sa répartition est la suivante : 50% actions école, 30% scoutisme, 10% JAÉ, 10% innovation ; 70% du fonds est affecté au financement de projets, 30% lié au nombre d'adhérents).

Cellule de crise (15 mn)

Son objectif était de se centrer sur la crise, prendre des décisions plus rapides, les présenter au CD pour ratification, et faire des propositions plus générales dans le cadre de l'urgence de la crise ; son mandat était remis en cause à chaque CD. Le plan de redressement, le plan de sauvegarde : projet de restructuration et licenciement collectif étant en cours de consultation auprès du Comité d'entreprise, le plan de sauvegarde de l'emploi en cours de consultation avec les organisations syndicales, elle n'a plus de raison d'être.

Le CD acte la fin de la cellule de crise : 16 Pour - Unanimité des présents

Nous devons cependant essayer d'anticiper, ne pas être soumis à la pression des événements ; il convient de constituer un groupe de travail sur prospective financière en vue de l'AG de juin 2014 mais aussi de gérer l'urgence, selon les décisions du ministère de l'Education Nationale (cf. point CPO).

Un groupe de travail centré sur l'urgence liée au risque de la forte baisse de la subvention de l'Éducation nationale est mis en place : Yannick Daniel, Cédric Disconsi, Daniel Séréno, Emilie Schurch, Frédéric Le Plaine, Vincent Cocquebert (Délégué général) et Bruno Aïssou (Responsable administratif et financier). La réflexion prospective sera conduite dans le cadre du nouveau modèle socio-économique.

Fin des travaux de la matinée.

Reprise à 13h30.

Projet du Plan de Sauvegarde de l'Emploi

Le Comité d'entreprise (CE) rendra son avis motivé sur le plan de restructuration et de licenciement collectif le 28 mars. Pour se prononcer en dernière mesure, les membres du CD doivent pouvoir s'approprier l'ensemble des documents. Pour ce faire, 3 possibilités :

- **les membres du CD décident que le PSE soit partagé avec l'ensemble des membres du CD pour que chacun puisse en avoir connaissance et suivre au plus près les négociations.**

2 Pour - 12 Contre- 1 Abstention

- **les membres du CD décident que soit conservé le principe de délégation, confidentialité, négociation, avis : l'instance politique n'a pas à revenir sur la suite de l'avis du CE.** 15 Contre
- **après avis rendu du CE, le CD discutera sur l'avis du CE en CD le 5 avril ; ce qui lui laisse une semaine pour s'approprier les documents qui seront envoyés le 28 mars au soir.**

13 Pour - 2 Abstentions

La séance de début avril étant un « mini » CD les travaux commenceront à 9h.

Système d'information (cf. note transmise par Jean-Claude Herdalot)

Marie-Jo Fuster rejoint Dominique Mathieu dans ce groupe de travail. Le pilotage en est confié à Jean-Louis Dupuis, Délégué territorial, T1, qui reprendra cette mission dès sa reprise de travail (actuellement en maladie).

Point sur la collecte de fonds lié à l'appel spécifique diffusé dans l'association via Routes Nouvelles de décembre

Au 8/02/2014, 31 dons ont été enregistrés suite à cet appel, pour un montant de 6 925 € pour un gain de 6 461 € après déduction des frais directs engagés ; on ne peut que constater le caractère tardif de ce message (internet et revue). Peut être faudra-t-il envisager, lors de l'AG, un temps sur l'AGP.

(Il est 14h45.)

Organisation du siège

[Le Comité directeur acte l'abandon de la création d'un poste de DG Adjoint.](#)

Le choix avait été fait mi-juin de décaler la présentation de l'organisation du siège après la fin de la médiation de Technologia. L'architecture générale avait toutefois été partagée en CE et avec l'Équipe nationale, sans que celle-ci ne soulève de contradictions. Aujourd'hui, le Délégué général pense que ce décalage a été une erreur, tout en précisant qu'il était partie prenante alors de cette décision, car la modification nécessaire des modalités de travail mises en place en juillet, avec l'assentiment des membres de l'Équipe nationale, a créé une zone d'instabilité et de confusion.

Depuis septembre le travail de l'Équipe nationale se faisait en réunion plénière et par groupe projet, une réunion spécifique des Délégués territoriaux étant également mise en place. A la demande du Délégué général, les réunions d'Équipe nationale se font maintenant les jeudis et vendredis ce qui permet de ne pas devoir enchaîner celles-ci derrière les week-ends de CD et de CN, ce qui était source de grande fatigue/tension pour tous et créait de fait un dimanche après-midi et soirée « vide » à Noisy pour les collègues non parisiens (mesure prise dans le cadre de meilleures conditions au travail (santé), à la satisfaction des personnes concernées).

Aujourd'hui la finalisation de l'organisation ne pourra se faire qu'après la décision de plan de restructuration. [Il est demandé au Délégué général de prendre en compte, comme déjà exprimé, les conclusions de la médiation Technologia et l'avis du CHSCT et de présenter au CD de fin avril l'organisation générale salariée de l'association et non plus seulement sur l'organisation du siège \(équipe nationale et équipe administrative\).](#)

Dans le cadre du plan de restructuration une cellule d'écoute professionnelle a été mise en place.

Conférences mondiales

Début juillet 2014, se tiendra à Hong-Kong la conférence mondiale AMGE. Fiona Lejosne, commissaire internationale EEDF AMGE et Raymonde Derouard, Présidente de la commission pour les relations internationales AMGE du SF seront présentes. Il est décidé d'y ajouter une troisième personne, ce qui serait intéressant en termes de dynamique ; le budget alloué aux 2 conférences (AMGE et OMMS) est de 3 000 € et permet cette possibilité. La participation à une conférence de ce type contribue à la formation des cadres. On pourrait proposer à quelqu'un de l'Équipe nationale de l'International mais Mickaël Lissarre envisage d'abord la possibilité de s'y rendre du fait qu'il était à la précédente en 2011 (passage des codes de la conférence AMGE...).

Mi-août 2014, se déroulera la conférence OMMS en Slovénie ; s'y rendront : Nizar Yaiche, commissaire international EEDF OMMS, Pascal Lartigue, délégué territorial chargé des relations internationales et une troisième personne à définir, le Délégué général ou bien un membre du bureau.

Conseil national d'avril

Des éléments de contenu qui semblent impératifs et à prendre en compte par l'Équipe nationale lors de sa préparation :

- Développement passage à l'opérationnel
- Discussion générale sur le nouveau modèle économique
- Retour sur le plan de restructuration
- Motions 2014
- Règlement général et statuts ?
- AG 2014

Dans le Règlement général, le Délégué général propose d'ajouter la possibilité de saisine directe par le CD de la commission des conflits et de mettre à jour l'article sur le Représentant local de l'employeur. Le groupe de travail dédié avance dans ce sens.

Compte rendu de la séance du Comité directeur du 17 novembre

Après modifications en séance, ce compte rendu, adopté par voie électronique avec le résultat suivant : 9 Pour, 1 Contre, 4 Abstentions, est de nouveau mis au vote.

Il est adopté par 9 Pour, 0 Contre, 3 Abstentions

Présentation du texte du CAPE sur le genre

Partage d'un texte introductif du CD au communiqué de presse concernant la question du genre du CAPE (collectif des associations partenaires de l'école publique, dont les EEDF sont membres fondateurs, et de fait signataires). Il sera joint lors de la diffusion en interne et en externe de ce texte d'importance vue l'actualité « réactionnaire » à ce sujet.

<p>Prochaine séance « mini » Comité directeur 5 avril 2014 début des travaux 9h</p>
--